



Convocation à l'assemblée générale annuelle de la fédération

L'assemblée générale annuelle du Club Alpin Belge se tiendra le vendredi 5 mars 2021, à 18h30.

Les cercles, membres effectifs de la fédération, peuvent y assister avec voix délibérative ; ils y sont représentés par leurs délégués. Les personnes physiques affiliées à la fédération peuvent y assister avec voix consultative pour autant qu'ils aient averti le président du conseil d'administration par écrit au moins huit jours avant la date de l'assemblée.

Les personnes nécessaires pour la gestion de l'assemblée générale se réuniront en personne au lieu de l'assemblée générale, dans les locaux de l'association, avenue Albert 1^{er}, 129 à 5000 Namur.

Tous les autres participants participeront à cette assemblée générale par visioconférence. Les liens nécessaires pour rejoindre la réunion ainsi que pour exprimer leurs votes leur seront communiqués au plus tard le 1^{er} mars 2021.

Ordre du jour :

1. élection des membres d'honneur :

En application de l'article 8B des statuts, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'élire comme membres d'honneur les personnes qui sont restées membres du Club Alpin Belge pendant 50 ans sans interruption depuis qu'ils ont atteint l'âge de 18 ans, soit cette année :

BAGUET Paul
DEMAN Jean-Pierre
GOOR Freddy
RACOT Pol
ROUSSEAU Michel

2. mise à l'honneur :

des personnes qui sont membres du Club Alpin Belge depuis 25 ans sans interruption.

Ils seront remerciés de leur fidélité par courriel ou courrier.

3. approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mars 2020

4. présentation des cercles dont la candidature pour devenir membres de la fédération a été acceptée par le Conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale

EVASIONS VERTICALES
ESCALADE ET FUTUR
LES GECKOS DES COLLINES

Selon les statuts de l'association, article 11, alinéa 3 :

« Tout cercle qui sera devenu membre effectif de la fédération sera présenté à la première Assemblée Générale qui suivra l'acceptation de sa candidature par le Conseil d'administration ..., cette Assemblée Générale, à la majorité des deux tiers des voix présentes ou représentées, pourra mettre fin à l'affiliation de ce cercle comme membre effectif de la fédération. »

5. **rapport du président**
6. **rapport de la direction et de l'équipe sur l'année 2020 et les perspectives 2021**
7. **rapport sur les comptes 2020**
8. **rapport du vérificateur aux comptes**
9. **approbation des comptes**
10. **décharge au vérificateur aux comptes**
11. **présentation du budget 2021**
12. **approbation du budget**
13. **décharge aux administrateurs**
14. **élection d'administrateurs :**

Administrateurs démissionnaires ou sortants et ne se représentant pas pour un nouveau mandat :

BERTHE ERIC
DELCOIGNE Florian
LAMBERTY André
LERUITTE Fabienne

Candidatures :

Administrateur sortant et rééligible :
MARCHAL Didier

Nouveaux(elles) candidat(e)s administrateurs(trices) :

EYLENBOSCH Arthur
ROOBAERT Alyzée
VAN YPERSELE Raphaël

Tous les candidat(e)s sont éligibles.

15. **désignation du vérificateur aux comptes pour les comptes de l'année 2021**
16. **résultat de l'élection des administrateurs**
17. **mise à l'honneur des administrateurs qui cessent leur fonction**

Namur, le 18 février 2021

Pour le Conseil d'administration,
Didier MARCHAL, Président
Club Alpin Belge, ASBL
129, avenue Albert 1^{er}
B-5000 Namur
president@clubalpin.be